C'est à peine si l'on a fait attention ici au rapport de M. Nogent Saint-Laurent:

« On neus sert le rôti après le dessert, » a dit un député gastronome. Il est certain d'abord que ce rapport ne neus apprend rien de nouveau sur les dispositious du projet de loi; ensuite il n'a qu'une valeur intrinsèque médiocre et il ressemble bien plus à une glorification du régime qui doit dispareître, qu'à la justification de la législation nouvelle.

Il paraît douteux que les élections pour les Conseils généraux puissent être fixées au 20 ou 25 juillet. L'examen des lois de finances projongera probablement la session

es proiongera probablement la session n'au 20 juillet. Le Sénat devra siéger usqu'a encore quelques jours pour rectifier les votes du Corps législatif. Nous croyons donc que les travaux legislatif n'étant complétement terminés que dans les derniers jours de juillet, les élections départementales n'auront lieu qu'au commencement d'août.

d'août.

Il y a eu aujourd'hui une courte séance à la Chambre pour l'examen de lois d'intérêt local. Demain commence la discussion du budget. On annonce un grand discours de M. Thiers. Nous ne savons pas si l'illustre orateur traitera de nouveau la question allemande; son discours dans ce ces aurait d'autant plus d'intérêt que le monde politique est fort ému de la ri-

cas aurait d'autant plus d'intérêt que le monde politique est fort ému de la rigueur et même de la cruauté avec laquelle les autorités prussiennes agissent à l'égard des Danois et des Hanovriens, et se montre quelque peu inquiet des bruits de mésintelligence entre les cours de France et de Prusse ou pour parler plus juste entre les cobmets des deux pays.

L'Avenir national annonce sous forme de dépèche un fait des plus graves; il dit que la Prusse a obtenu de la Hollande l'expulsion de 160 officiers et soldats hanovriens réfugiés. Nous ne voulons pas croire que ce fait soit exact. Il serait un outrage et un démenti à l'hospitalité traditionnelle du peuple hollandais. Il nous semble que quand un des sinistres associés de Trabucco s'échappa de la colonie française de Cavenne et se refugia dans les possesdémenti à l'hospitalité traditionnelle du peuple hollandais. Il nous semble que quand un des sinistres associés de Trabucco s'échappa de la colonie française de Gayenne et se refugia dans les possessions hollaudaises, les autorités de ce pays refusérent de le livrer. Il était certes moins intéressant que ces officiers et soldats qui, après avoir glorieusement combatu pour leur pays, s'exilent pour ne pas obéir au vainqueur.

L'affaire Berezowski viendra devant les assisses de la Seine vers le 12 juillet.

On dit que l'Empereur assisrera non pes au banquet, mais seulement au bal organisé par tous les exposants sous la présidence de M. Schneider.

Il faut nous tenir en garde contre les bruits qui peuvent nous venir d'Italie. Mous ne pouvons pas très bien apprécier d'iel le caractère et la portée d'une tentative armee contre les Etats pontificaux. Selon les uns Garibaldi a désavoué cette échauffourée; selon les autres, ce sout des garibaldiens qui ont pris part au mouvement. On dit que devant l'attitude des

échaussourée; selon les autres, ce sont des garibaldiens qui ont pris part au mouvement. On dit que devant l'attitude des troupes italiennes, les volontaires (je ne ais trop que lom leur donner), se sont séparés saus résistance.

Evidemment la présence de nombreux évêques à Rome a surexcité les passions des enaemis italiens du gouvernement pontifical; mais je le répète, nous ne pouvons savoir la vérité sur les menées et is chances de succès du parti d'action.

Le prince Napoléon est nommé président de la conférence internationale. Le fait a été remarqué, car depuis le discours d'A-

dent de la conférence internationale Le fait a été remarqué, car depuis le discours d'Ajaccio, le prince s'était abstenu systémuliquement de prendre une part directe ou adirecte aux affaires. Il avait seulement pris incidemment la parole au conseil d'Etat lors de l'élaboration des lois sur la presse et le droit de réunion. On suppose donc que le prince a résolu de s'intéresser désormais officiellement aux affaires publiques.

Le prince impérial a fait hier une pro-

Le prince impérial a fait hier une promenade à pied dans le palais du Champ de Mars. Il était accompagné de son gouverneur, le général Frossard, auquel le Moniteur donne le titre d'Excellence.

Le Moniteur ne publiait pas hier le feuilleton hebdomadaire de Théophile Gautier, que l'on attendait avec quelque curiosité, car on sait que Théophile Gautier fut en 1830 un des plus fervents admirateurs d'Hernani pour lequel il combattit bravement dans les aelées du temps, au théâtre français et ailleurs; on foisait déjà des auppositions malveillantes et l'on se demandait si le journal officiel se refuserant à faire l'éloge de Victor Hugo, dont l'œuvre avait été applaudie par la prince Napoléon. Le Moniteur publie ce matin le feuilleton de M. Gautier, qui se trouve en retard d'un jour comme il est arrivé quelquefois.

retard d'un jour comme il est arrive quelquefois.

Le Courrier français croit savoir que Victor Hugo viendra à Paris pour assister à une représentation d'Hernami; il viendrait incognito. C'est le droit des princes, n'esi-il pas un prince des lettres?

Les régates de nuit qui devraient avoir lieu ce soir en face le champ de Mars, sont ajournées à cause du mauvais temps.

Paris, le 26 juin.

Le Corps législatif a été saisi hier du projet de loi relatif aux nouveaux crédits extraordinaires pour l'exercice 1867: ils se montent à 158 millions; 100 millions se montent à 158 millions; 100 millions aeront couverts par l'émission d'une somme égale de bons du trésor. Il sera présenté plus tard un projet de loi relatif aux ressources qui doivent couvrir le reste des dépenses: on croit que les 58 millions pourront être fournis par la soulte de la conversion mexicaine.

conversion mexicaine. Ce nouveau supplément à la loi de si-nances a obligé la Chambre à ajourner à

samedi l'ouverture de la discussion générale du budget. C'est en vain que MM. Picard et Glais-Bizoin ont essayé de décider la Chambre à s'occuper immédiatement de la loi sur la presse.

On s'occupe toujours beaucoup de l'opportunité d'une dissolution du Corps législatif peu empressé d'accepter l'honneur que lui offrait le gouvernement de participer à l'application des réformes libérales.

rales.
L'Empereur a passé en revue dans la cour des Tuileries 15,000 hommes de troupes récemment arrivées à Paris pour y tenir garnison.
Le vice-roi d'Egypte ne se trouvera pas à Paris en même temps que le Sultan.

tenir garnison.

Le vice-roi d'Egypte ne se trouvera pas à Paris en même temps que le Sultan; mais il ira le saluer à son passage à Dijon. Il paraît que ele vice-roi à échoué dans ses négociations pour un nouvel emprunt.

Il paraît que le général Lopez dont la trahison a causé la capture de Maximilien est l'oncle de la maréchale Bazaine et décoré de la Légion d'honneur.

Le lord maire et les aldermen de Londres arriveront samedi à Paris.

CH. CAHOT.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

CONSEIL MUNICIPAL DE BOUBAIX.

(Suite de la Séance extraordinaire du 19 juin, autorisée par M. le Préfet.)

Présidence de M. DESCAT, adjoint.

Présidence de M. Descat, adjoint.

Le Conseil:

1º Adhere, conformément aux conclusions de la commission, à la proposition qui lui est faite de participer au maximum pour 14,425 francs au pavage du chemin du Mont-à-Leux;

Prend en considération un projet de seconde direction, qui consisterait à conduire, en venant de Mouscron, la plus grande partie de ce chemin vers le Bas-Hutin, à traverser le canal près l'école de natation projetée, à la longer jusqu'au nouveau boulevard, pour arriver en communication avec la Fosse-aux-Chènes par la nouvelle rue qui aboutit aux maisons de Mme Masurel;

M^{mo} Masurel;

2º Adopte le projet de construction pour l'agrandissement du collège, et affecte au paiement des travaux : 1º Le crédit déjà porte au buiget de 1867, fr. 90,000; 2º Un credit à porter au budget de 1868, fr. 39,918;

Autorise l'administration municipale, 3º Autorise l'administration municipale, sur le rapport de la commission, à appeler du jugement rendu par le Tribunal de première instance, dans l'affaire de la Compagnie de l'Espierre;

4º Vote l'exécution des travaux de passage et d'aquedus de la rue partant de la rue du Haut-Fontenoy et aboutissant près l'atelier Paulus à la route départementale de Roubaix à Tourcoing;

5º Décide que l'Administration avec le concours d'une commission déjà nommée, règlera la question des fournitures militaires;

6º Vote un crédit de 1.700 francs pour

6º Vote un crédit de 1,700 francs pour le citernage de la cave du nouveat. Bureau de bienfaisance.

L'installation du nouveau doyen de Saint Martin, M. l'abbé Berteaux, a eu lieu cette après midi.

22 du Recueil des actes administratifs de la Préfecture du Nord contient : 1. — Une circulaire qui appelle à l'ac-tivité les jeunes soldats de la 2e portion de la classe de 1865. Cette circulaire est suivie du décret sui.

Cette circulaire es sancione vant:

« Les jeunes soldats composant la seconde portion du contingent de la classe de 1865, actuallement présents sous les drapeaux, sont définitivement appelés à l'activité. >

II. — La circulaire qui suit :

« Lille. le 22 juin 1867. « Messieurs, l'Empereur a décidé que es militaires de toutes armes de la garde les militaires de toules armes de la garde et de la ligue, libérables en 1868, et appartenant aux corps de l'intérieur et de l'Algérie, seraient, le 4° juillet prochain, renvoyés dans leurs foyers et inscrits sur les contrôles de la réserve.

« Seront exceptés du renvol prescrit par la présente circulaire :

1º Les militaires liés au service dans les conditions; des lois du 26 avril 1855 et du 24 juillet 1860;

« 2º Les militaires proposés pour la retraile;

4 2º Les militaires proposes possi-traile;
3º Les militaires qui déclareraient être dans l'intention de se rengager;
4º Les engugés volontaires et les ren-gagés en vertu de la loi du 21 mars 1832 qui ne désireraient ne quitter le corps qu'à l'expiration de leur temps de ser-

qua i taphiana.

vice:

« 5º Les militaires appartenant comme
disciplinaires aux compagnies de fusiliers
et de pionniers de discipline.

« Les sous officiers, caporaux ou brigadiers, et soldats d'élite qui passeront dans
la réserve, seront remplacés dans leur
grades.

conformement aux précédentes instructions, les militaires etrangers aux départements de la Seine et de Seine-etdemanderaient résider dans 'un ou l'autre de ces deux départements, ne pourront en obtenir l'autorisation qu'aune pourront en spientri autorisation d'autoritant qu'ils y auraien t leur famille établie ou qu'ils justifieraient de l'exercice d'une profession de nature à assurer leur existence.

Agréez, etc.
Le préfet du Nord, L. SENCIER

Les aspirants au brevet de capacité pour l'instruction primaire, sont averlis que la session prochaine s'ouvrira à Douai, le lundi 22 juillet. à 8 h. du matin, dans une des salles de l'Hôtel de Ville.

des salles de l'Hôtel de Ville.
L'examen des aspirantes aura lieu, également à Douai et dans le même local, le
lundi 29 juillet.
Les inscriptions continueront à se faire
à la Prefecture, à Lille (bureaux de l'inspection académique), et seront reçues,
pour les candidats jusqu'au 15 juillet;
pour les aspirantes, jusqu'au 20.

Au marché aux grains du 26 juin 1867, il y a eu une hausse moyenne de 0 fr. 42 cent. à l'hectolitre.

Le train de Calais est arrivé en gare à Lille, hier à 4 h. 45 au lieu de 3 h. 15. S. A. R. Le prince Christian de Danemark avec sa suite faisait partie du convoi. Il est partie de suite par le train de Bruxelles.

Demain vendredi â dix heures et demie aura lieu, sous la présidence de l'évêque anglican de Londres, l'inauguration de la chapelle protestante de Groix.

C'est samedi prochain 29 courant qu'aura ieu l'ouverture du Grand Cercle de l'in-

C'est samedi prochain 29 courant quantieu l'ouverture du Grand Cercle de l'industrie.

Par une délicate attention dont il faut lui savoir gré, la commission a prévent MM. les Sociétaires qui désirersient faire visiter le cercle à leurs dames ou à toute autre personne n'en faisant pas partie, qu'ils seront admis sur la présentation de leurs cartes, les jeudi 27 et vendredi 28 courant, de 8 à 10 heures du soir.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que l'état de M. L. Bettremieux s'est seusiblement amélioré depuis deux jours.

Nous apprenons qu'on vient d'arrêter un individu accusé d'avoir mis le feu à un tissage pendant l'émeute du 16 mars, et ni avait pu jusqu'ici se soustraire aux cherches de la Justice.

Il sera jugé dans la prochaine session de la Cour d'Assises.

Chaque année les kermesses de quartiers prennent une plus grande extension. Voici qu'à l'occasion de la fête du Jean Ghislain qui aura lieu dimanche, on annonce l'arrivée du Cirque du Nord avec une troupe de 30 persounes et 25 chevaux, sous la direction de MM. Lagoutte, Diter et Pollet. Ce cirque ne donnera que deux représentations dimanche et lundi; on peut lui prédire un grand succès ainsi qu'aux autres baraques si le mauvais temps n'y met pas son velo.

A l'occasion de la même kermesse, il y aura le lundi des ascensions au mat de cocagne et un jeu de seau qui vie manqueront pas d'attirer, comme toujours, beaucoup d'amateurs et de curieux.

ront pas d'attirer, comme touje coup d'amateurs et de curieux.

Ce matin vers cinq heures, un homme monté sur une voiture attelée d'un cheval suivait le quai du commerce, entre le pont de la gondarmerie et le pont Duriez, quand la roue de gauche s'accrochant au montant d'une barrière, voiture, cheval et conducteur furent précipités dans le canal. La voiture resta debout et le conducteur lancé avec une force incroyable, se trouva presque de l'autre côté du canal. Les secours arrivèrent promptement et homme et cheval furent retirés sain et sauf. La voiture n'a guère été ablmée. voiture n'a guère été abîmée

Le 19 juin, une chèvre a été volée au préjudice du sieur Pierre-Auguste Huin, journalier à Cysoing. L'auteur de ce larcin est inconnu.

On nous écrivait d'Ascq, il y a quelques jours, qu'un infanticide avait été commis dans cettle commune. Devant les circonstances singulières qui entouraient cette affaire et le doute qui planait sur l'existence du crime, nous avons cru devoir garder le silence. L'enquête a démontré que l'enfant dont on avait trouvé le cadavre n'avait pas succombé à une mort violente.

Pendant la nuit du 20 au 21 juin, des Pendant la nuit du 20 au 21 juin, des effets d'habillement, du linge et une mon-tre, le tout évalué à 172 fr.. ont été volés au préjudice du nommé Florimond Vil-locq, domestique à Ascq. Le voleur est un autre domestique, com-pagnon de lit du volé, il a pris la fuite.

VOYAGE A LA MER.

VOYAGE A LA MER.

La Compagnie du chemin de fer du Nord a organisé, pour le dimanche 30 juin 4867, un train de plaisir à destination de Calais.

Prix des places (alleret retour compris):

2me classe, 5 fr.; 3me classe, 4 fr.

Départ de Tourcoing... 6 h. 45 matin.

Roubaix... 6 53 —

Lille.... 7 30 —

Armentières. 8 02 —

Bailleul... 8 19 —

Arrivée à Saint-Omer. 9 15 —

Calais.... 10 25 —

Le départ de Calais aura lieu le dimanche soir par le train de 7 h. 40 m. — Arrivée à Lille, à 10 h. 30.

A l'occasion des courses de Saint-Omer, MM. les voyageurs pourront descendre, à l'aller, et reprendre le train, au retour, à cette localité.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE.

Audience du 26 juin. Présidence de M. Lallier. — Ministère public, M. Pelleterau.

public, M. Pelletterau.

Au commencement de l'audience, une dizaine de contrebandiers sont condamnés à des peines variant de 3 jours à un mois de prison, chacun à 500 francs d'amende, pour le recouvrement de laquelle la contrainte par corps est fixée six mois.

— Mélanie Bauwermans, d'origine belge, a déjà subi cinq condamnations pour vol et été expulsée cinq fois du territoire français; elle est condamnée aujourd'hui pour infraction à l'arrêtée d'expulsion, à six mois de prison.

— Louis Clays, dit Roubaix, sous le coup d'un condamnation à un an d'emprisonnement, a été arrêté à Halluin. Il s'est évadé, au moyen d'effraction, du poste où il avait été enfermé; 6 mois de prison, qui ajouté à l'année qu'il devait subir, lui assurent un logis pour 18 mois.

— Louis Honoré, marchand de lait à Roubaix, a mis dans son lait 30 0 0 d'eau de plus qu'on n'en tolère, c'est-à-dire 50 0,0; 6 jours de prison, 50 fr. d'amende, affichage du jugement et insertion dans deux journaux.

Pour toute la chronique Iocale J. Reboux.

Pour toute la chronique Iocale J. REBOUX

FAITS DIVERS

Voici des détails puisés à bonne source au sujet de la cérémonie de la distribution des récompenses du 1er juillet.

A midi, les porles seront ouvertes. A une heure, le magnifique orchestre dirigé par Georges Haine, exécutera la magnifique ouverture d'Iphigénie en Anlide de Gluck. Halévy a écrit spécialement pour cette ouverture une coda qui la termine de la manière la plus heureuse.

Après cette ouverture, l'orchestre exécutera le Chant du soir, chœur de Félicien David, avec les soil de fûte et violoncelle.

Au moment de l'entrée de Leurs Majes-

Au moment de l'entrée de Leurs Majes-tés sera entonné l'Hymne à l'Empereur

tés sera entonné l'Hymne à l'Empereur et au peuple français.

Après les discours et la distribution des récompenses, l'Empereur parcourra les différentes parties de la salle. A mesure que Sa Majesté entrera dans chaque secteur étranger, des musiques militaires exécuteront les airs nationaux des différents pays. Quand l'Empereur aura repris sa place, l'orchestre de Georges Haine jouera l'ouverture de la Muette de Portici, à laquelle succèdera le chœur si beau et si émouvant de Judas Machabée.

— Il résulte de rapports récemment pu-bliés à Londres qu'au dernier jour de la 4me semaine de mars dernier, le nombre des indigents (excèpté les aliénés dans les des indigents (excepte les auches dans les asiles et les vagahonds) recevront des secours en Angleterre et dans la princi-pauté de Galles, était de 982,477, ou 83 0/0 de plus qu'au jour correspondant de la précédente année.

de la précédente année.

— On nous écrit de Londres, le 22 juin:

« Il est avéré maintenant qu'à Sheffield, il s'était formé une société pour attenter à la vie des ouvriers sourds aux instances ou indifférents aux menaces de ceux qui voulaient les entraîner à des grèves. Les hommes qui ont fait des aveux à cet égard, moyennant la promesse du pardon, ne seront pas punis; mais on avisera à trouver les moyens d'empécher d'aussi abominables conspirations de se renouveler. » renouveler. >

— Nous lisons dans le dernier numéro de la Presse scientifique et industrielle, dirigée par M. Barral, les détails suivants, sur la question très-intéressante d'un câble transatlantique de la France au Etats-Unis:

ble transatianique de la realect au Junis:

« Il semble inutile, au premier abord, de faire ressortir aux yeux du public les avantages énormes, l'économie considérable de temps et d'argent que l'établissement d'un télégraphe sous-marin reliant la France à l'Amérique offiriait à ces deux pays et d'en chiffer les bénéfices probables. Le magnifique et double succès de l'Angleterre en 1866 est une preuve triomphante de la certitude de la réussite. Et pourtant il se trouve encore aujourd'hui pour soutenir que l'immersion d'un câble sous-marin entre Brest et New York ou entre Brest et Boston est sans utilité pratique. Aucun projet n'est plus facilement pour soutenir que l'immersion d'un câble sous-marin entre Brest et New York ou entre Brest et Boston est sans utilité pratique. Aucun projet n'est plus facilement réalisable et plus avantageux, comme le prouve M. Eugène Delessert dans sa brochure: Notre câble transatlantique (France aux Etats-Unis). L'auteur montre l'intérêt qu'une concurrence à la ligne anglaise aurait pour nous. Le câble de Brest à New-York, entièrement sous-marin, distant de 3,500 milles environ, coûterait 25 millions; la dépense pourrait facilement être payée en moins de trois ans. De plus, la Compagnie française aurait l'avantage énorme sur la Société anglaise de ne point donner 30 pour cent de ses bénéfices à la Compagnie de Terre-Neuve, ni à la Society atlantic. Pour démontrer péremptoirement qu'aucune difficulté; sérieuse ne s'oppose désormais à la réalisation de son projet, M. Delessert met à la disposition du public, dans ses hureaux, 30, rue Godot-de-Mauroy, les documents et renseignements relatifs au câble transatlantique français.

— Nous trouvons dans une lettre de la Havane le récit des faits suivants:

• Un drame épouventable s'est dénoué, l'un de ces jours derniers, dans les bureaux de la justice de paix de Matanzas. Une action en demande d'aliments avait été intentée par une dame contre son mari, dont depuis peu temps elle était séparée, M. Santiago-Manzanet, qui jouit

ici d'un certaine réputition littraire.
L'affaire se plaidait devant le juge de paix, en audience publique, quand, tout-àvecoup, M. Santiago-Mazanet tirà de sa un revolver et fit feu sur sa femme. La balle atteignit cette malheureuse femme au frond et la fit tomber dens les bras de sa mère, assise à ses côtés.

« M. Mazanet tira alors sur sa bellemère, qui s'affaissa tenant sa file contre sa poîtrine, et toutes deux se roulèrent bientôt sur le sol, et proie à une affreuse agonie. On voulut se précipiter pour saisir l'assassin, mais celui-ci menaça de son revolver quiconque oserait s'aprocher, puis, profitant du mouvement d'hésitation que sa menace produisit, il s'avança vers ses deux victimes et décharges sur leur corps tous les canons de son arme; aprèr quoi, la jetant loin de lui, il se livra aux officiers de justice. »

— On lit dans la Gazette des Tribuncus: « Un singulière plainte pour voies de fait a été dernièrement soumise au magistrat d'un vi lage appelée Shekoo. Un Chinois se rendit dernièrement chez une femme habitant Shekoo, pour lui reclamer une somme d'argent qu'elle lui devait. As a réclamation, elle répondit qu'elle était dépourvue d'argent comptant, mais que, s'il voulait accepter sa main et son cœur, elle était toute prête à les lui remettre. Le créancier réfléchit, puis accepta. Mais cet accommodement n'était pas, parati-il, du goût des amis de la dame, et ils ne furent pas long à le montrer.

trer. « Dix de leur délégués allérent trouver l'henreux époux, lui donnèrent force coups, lui lièrent les pieds et les mains, lui coupèrent le plus bel ornement, le seul ornement de son chef, sa queue, ce qui est un grand outrage pour un Chinois, et, de ce non contents, lui emportèrent sa bourse et ses souliers, après avoir, eu plus, exfgé 20 piastres de cet infortuné. On parvint, sur la plainte de celui-ci, à arrêter trois de ces amis trop zélés. Devant le magistrat, ils nièreat avoir coupé l'appendice du plaignant, mais soutinrent que la maison où les faits s'étaient passés était la leur. Malgré cette défense, ils n'en ont pasmoins été sévèrement condamnés à la prison et à l'amende. »

— Un personnage de haute taille et de fière mine, portant le ruban de la Légion d'honneur et ayant des allures militaires, entra, il y a deux mois, chez M. B...; perruquier coiffeur de la rue de Rivoli. Après s'être fait raser, il félicita le patron sur la légèreté et la dextérité avec lesquelles il avait opéré et lui annonca que, devenant son voisin,—il lui donnerait apratique. Il revint, en effet, fort souvent. Il était, à l'en croire, M. B. et V..., aucien capitaine de zouaves pensionné du gouvernementipar suite de blessures reçues sur les champs de bataille de Crimée, d'Italie et, en dernier lieu, du Mexique. Il racontait ses exploits avec une telle verve et ses récits étaient si pleins d'intérêt que le coiffeur n'était jamais plus heureux que lorsque le capitaine consentait à lui faire l'honneur de déjeuner ou de diner avec lui. Il sut habilement persuader au perruquier qu'il avait réalisé, surtout au Mexique, une petite fortune convertie enactions et titres divers, parmi lesquels étaient des billets à ordre, souscrits, disait- il, par M. Pietri, préfet de police, qu'il prétendait avoir obligé.

Un jour, après avoir montré ces billets au coiffeur, il les plaça dans une lisse d'autres papiers et, remettant le tout à M. B..., il le pria de lelui garder, ne le croyan pas en streté dans l'hôtel cu il logeait en attendant qu'il

- Nous lisons la Gironde, de Bordeaux:

M. P..., négociant, a été trouvé, hier
matin, pendu dans une des pièces de la
maison qu'il habitait rue de la Rousselle.
On attribue ce suicide au mauvais état
des affaires de la maison de commerce
dont M. P... était un des chefs. Il y a
quinze jours à peine que l'associé de M.
P... est mort lui-même, à la suite d'une
courte maladie.

COURS DE LA BOURSE

AVIS

La Compagnie des mines de Béthune reçoit dans l'orphelinat qu'elle a fait ériger àBully-Greney, des jeunes garçons orphelins âgès de douze ans au moins, et tombés à la charge des communes, de parents pauvres et de personnes châritables. — On donne la préférence aux enfants nés dans les départements du Nord ou du Pas-de-Calais et rendus orphelins par le choléra. S'adresser pour renseignements et demande d'acceptation au secrétaire général de la compagnie, à Violaines, par La

de la compagnie, à Violaines, par La Bassée, Nord. du 16 j. au 16 sept. 7012